

Nabila Hamidou
Doctorante
Université d'Oran, Algérie



Résumé

Le besoin fondamental d'un apprenant de langue étrangère est de connaître la culture véhiculée par cette langue et sa propre culture. Ce contact interculturel permet de découvrir sa personnalité à travers et par l'Autre. Outil d'apprentissage et véhicule culturel, la langue est la charpente identitaire d'un individu, d'un groupe ou d'un peuple et l'apprentissage des langues, le meilleur moyen de déceler les différences de « vision » des aspects socioculturels.

Mots clés : *Langue, Culture, Pluralité, Diversité culturelle, Inter culturalité.*

Summary

The most important need for a foreign language learner is to know the conveyed culture by that language and his own language. That intercultural contact allows the discovery of our own personality through and by the other. Learning tool and cultural vehicle, the language is the identitary frame of an individual, a group or a people and the learning of languages, the best way to detect the differences of "vision" of the sociocultural aspects.

Keywords : *language- culture - plurality - cultural diversity - crossculturality.*

1- Le rôle de la culture dans l'enseignement des langues en général et des langues étrangères en particulier

« Enseigner une langue » est pensé dans son essence comme une activité culturelle. Dans une perspective interculturelle, l'enseignement d'une langue étrangère exige la prise en considération d'éléments divers, notamment historiques, géographiques et ethniques.

Derrière tout acte d'enseignement, nous ciblons des objectifs définis et consignés d'abord dans des instructions officielles puis dans un programme élaboré par la tutelle pédagogique et enfin dans un texte qui est le support principal de cet acte.

Ces objectifs peuvent être d'ordre social, politique, linguistique, pédagogiques ou tout simplement culturels. Chaque texte est porteur d'un message que nous voudrions transmettre. Chaque langue en tant que vecteur de l'identité culturelle de l'individu, d'un groupe ou d'une société ne pourrait échapper à son rôle premier : celui de la transmission des valeurs socioculturelles de ce groupe d'individus ou de cette société.

Dans ce rôle, nous ne saurions discerner une langue d'une autre car elles convergeraient toutes vers le même but et elles donneraient toutes une mesure dimensionnelle à leur enseignement ; et si leurs espaces culturels sont pluriels, variés et divers et des fois forcément différents les uns des autres, elles s'accorderaient sur le but qu'elles s'assignent, à savoir celui de diffuser des éléments civilisationnels propres à chacune d'elles.

L'apprentissage des langues n'est purement et simplement qu'un moyen de déceler les différences dans les formes de réflexion et la diversité dans la vision des aspects socioculturels. C'est un processus multifonctionnel. Il permet non seulement de découvrir une langue et sa culture mais également d'intégrer les différences dans les formes.

Parler de dimension culturelle dans l'enseignement d'une langue en général et d'une langue étrangère en particulier est un fait tout à fait conséquent puisque cette dimension est derrière toute pratique de langue. En effet, l'équilibre social est bel et bien assuré par l'appropriation d'une culture par une communauté donnée : « *La culture est un élément intrinsèque de la stabilité individuelle et communautaire de notre amour propre et de notre capacité à comprendre le monde qui nous entoure. C'est la manière dont notre communauté exprime sa culture qui forge notre personnalité et nous donne nos connaissances.* »¹. Le besoin fondamental d'un apprenant d'une langue étrangère est de connaître la culture véhiculée par cette langue. La connaissance de la culture est nécessaire à l'apprentissage de la langue, comme la connaissance de cette dernière est nécessaire à l'accès à la culture. C'est grâce à ce lien interculturel que les apprenants réalisent l'altérité comme une ouverture sur soi et sur autrui.

L'individu s'épanouit et son épanouissement se fait grâce à cette altérité qui tend à percevoir l'autre comme l'autre de soi. Ignorer la culture de l'autre ou la rejeter par convictions religieuses ou idéologiques ne peut qu'engendrer des formes extrêmes telles que le racisme et la violence. Il y a un lien indissociable entre toute langue et la culture qu'elle est censée véhiculer. Dans le cas contraire, la langue perdrait toute son âme car elle ne peut exister et ne peut être parlée sans charrier une foule d'idées et de concepts, de valeurs et de repères qui viennent se fondre dans ce grand creuset qu'est la culture, gardienne des valeurs et image fidèle de la société ou du groupe qui la parle. Les langues véhiculent un savoir et une identité. C'est là, peut être, le problème des pays qui ont été colonisés car la culture devient un facteur prédominant dans le processus de libération et dans la promotion de l'identité nationale.

Il convient, de prime abord, de définir le terme « culture » avec toutes ses facettes. Commençons par celle donnée dans le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde qui la définit comme étant : « ... un concept qui peut concerner aussi bien un ensemble social qu'une personne

individuelle ; c'est la capacité de faire des différences »²

Ce phénomène humain, la culture, est entièrement symbolique. Elle se définit comme un ensemble très complexe de représentations organisées par un code de relations et de valeurs, traditions, religions, lois, politique, éthique, arts, qui imprègne l'homme dans sa conscience la plus profonde et dirige son comportement dans toutes les formes de son activité. Qu'est-ce donc sinon un univers de symboles intégrés en une structure spécifique et que le langage manifeste et transmet ? Par la langue, l'homme assimile la culture, la perpétue ou la transforme. Or chaque langue, chaque culture mettent en œuvre un appareil spécifique de symboles en lequel s'identifie chaque société. « *La diversité des langues, la diversité des cultures, leurs changements font apparaître la nature conventionnelle du symbolisme qui les articule. C'est en définitive le symbole qui noue ce lien vivant entre l'homme, la langue et sa culture.* »³

Jean pierre Warnier (2004 : 05), définit la culture comme : « *la boussole d'une société, sans laquelle ses membres ne sauraient ni d'où ils viennent, ni comment il leur convient de se comporter* »⁴. Il ajoute à ce sujet en précisant : « *La culture comme boussole ne dicte pas la route à suivre. Par contre, elle permet de la suivre avec constance. C'est une capacité à mettre, en œuvre des références, des schèmes d'action et de communication. C'est un capital d'habitudes incorporées qui structure les activités de ceux qui le possèdent. C'est ce qui permet à un Esquimau, à un Parisien ou à un Pygmée d'établir un rapport significatif entre les choses et les personnes, et de ne pas partir à la dérive dans le monde qui l'entoure* »⁵.

Aussi en partant de ces deux définitions nous considérons que la culture est ce qui nous permet de distinguer entre telle chose et telle autre ou ce qui nous distingue de tel groupe social ou de tel autre. C'est aussi ce qui nous permet de nous orienter et de conditionner notre comportement. « (...) *sur le plan individuel, la culture propose à chaque individu, de manière plus ou moins libre ou contraignante, des modèles auxquels il se conformera ou s'opposera, mais auxquels il se référera en tout cas pour affirmer sa personnalité, et qui lui permettront de s'associer à d'autres quoi partagent les mêmes options, la même culture spécifique* »⁶.

La culture, c'est donc un ensemble de comportements acquis au fil des temps par un ensemble de personnes unies par une tradition commune. Elle est le mode de vie d'une société. La culture peut s'inscrire et trouver toute sa plénitude dans un tableau de peinture ou dans un espace culinaire ou tout simplement dans les faits et gestes qui trouvent leurs racines profondes dans un passé lointain. Elle se manifeste dans le contexte global d'une société donnée avec sa propre vision du monde. Elle peut être tout simplement la résultante d'une série de contraintes continues et auxquelles un groupe doit répondre afin de s'adapter à son environnement. La culture nous conditionne, nous impose des repères et nous met dans un carcan aux contours bien définis et dont il est difficile de se libérer. Elle est ce qui constitue le fonds de chaque société avec sa langue ou ses langues, ses mœurs et ses traditions, sa mosaïque d'ethnies et toutes leurs composantes raciales, linguistiques et confessionnelles. Mille facettes de cultures, mille formes de manifestations et mille façons de les

transmettre. A travers une partition musicale, un tableau de peinture ou un poème, nous percevons le génie et la grandeur culturels d'une société ainsi que son raffinement.

Pour l'Afrique noire par exemple, cette manifestation culturelle a été tout autre. La tradition et la transmission orales y avaient seules droit de cité et nous percevons clairement ce phénomène à travers ses contes et ses musiques, manifestations culturelles aussi vieilles que le temps, transmises à travers les siècles aux nouvelles générations malgré un déracinement total. Elles ont survécu contre vents et marées, grâce à une oralité dont seule la tradition africaine noire est capable. Le blues et le jazz, paroles et chansons, en sont les témoins vivants. Ils sont l'expression d'une culture transmise par un chant libre de toute contrainte, où l'improvisation est maîtresse et où la voix du noir africain se transpose aux instruments musicaux avec une aisance déconcertante de même que le tamtam trouvait autrefois toute son expression dans les battements des mains et des pieds de ce même noir dans son Afrique natale. Naturellement chaque culture va essayer de trouver un moyen d'expression pour transmettre ce qu'elle possède au plus profond d'elle-même. Cependant la langue reste l'outil principal dans cette transmission et l'écriture devient l'apanage d'un monde sorti de l'état primaire pour se transposer dans un autre, évolué et hiérarchisé.

Dans cette évolution, l'écriture va s'impliquer pleinement dans différents domaines : linguistique, anthropologique, sociologique, psychologique, géopolitique, historique, économique. Elle s'épanouira et demeurera le principal outil véhiculaire de ces connaissances et par conséquent de la culture de la société qui l'utilise.

Il est indéniable que le fait qu'un peuple qui parle sa langue maternelle est avant toute chose une œuvre de libre créativité. Il l'utilisera comme instrument dans cette créativité car c'est le moyen qui lui permet de s'exprimer et d'exprimer ses sentiments. Il l'utilisera d'une façon naturelle sans fard ni artifice parce que le creuset de sa culture s'est fait par cette langue. La langue maternelle est l'un des paramètres fondamentaux de l'essence même de l'individu, donc il n'éprouve aucune difficulté à l'utiliser dans un domaine ou dans un autre.

Mais qu'en est il de l'Algérie ?

2- Culture de soi/culture de l'autre

L'a priori qui pèse sur l'enseignement de la langue française en Algérie est que celui-ci serait structuré par un ensemble de schèmes culturels judéo-chrétiens : tenue vestimentaire, art culinaire, affiches publicitaires, plaques routières....

De par leur situation géographique et leur histoire, l'Algérie et la France partagent un passé à la fois objet de conflits et en même temps de désirs de rapprochement voire de pacifisme culturel. Ce passé influe sur la réalité du formel et de l'informel algérien, réalité double qui trouve ses racines dans la mouvance coloniale et post-coloniale. Le projet colonial avait pour objectif de réussir l'assimilation culturelle et linguistique des autochtones en niant à ces derniers leur identité linguistique et culturelle, ainsi : « *La politique de négation du colonisé se voit donc renforcée par l'annulation de l'école et de*

sa langue institutionnelle, l'Arabe qui aboutit à un appauvrissement culturel considérable sinon à la déculturation organisée. »⁷

Ainsi, pour asservir le peuple algérien, il fallait à tout prix l'éloigner de l'école qui était le seul lieu où la culture de cet autochtone était mise en exergue et la seule institution où il s'initiait à la langue arabe classique en apprenant le texte sacré. Cette politique du néant s'est nourrie de ce mépris qu'avait le colonisateur français pour la culture de ce peuple colonisé et qui a tout fait pour l'en éloigner jusqu'à le déraciner complètement. L'idée première était d'éloigner le dit autochtone de l'école coranique : lieu où il pratiquait sa langue et sa culture car ce peuple, comme le déclare la Charte d'Alger est considéré comme : « ... un peuple arabo-musulman. En effet, à partir du VIII^e siècle, l'islamisation et l'arabisation ont donné à notre pays le visage qu'il a sauvé jusqu'à présent. »⁸

Ce projet lié à l'interdiction de l'enseignement de la langue arabe et aux tentatives de désislamisation de la société algérienne répondait à une stratégie coloniale, à une manœuvre de guerre, une hégémonie idéologique qui reniait chez l'autochtone sa composante linguistique.

Comme le souligne ce passage de Bennaou, toute une stratégie offensive était mise en œuvre pour décoloniser le peuple algérien : « nous avons réduit les établissements (scolaires), laissé tomber les écoles, dispersés les séminaires. Autour de nous les lumières sont éteintes... nous avons rendu la société (algérienne) beaucoup plus misérable, plus ignorante qu'elle n'était avant de nous connaître. »⁹

Cette procédure n'a abouti qu'à enclencher des guerres et à nourrir des sentiments de haine et de rejet. Il s'agit d'un rejet de l'autre avec tout ce qu'il intègre comme références ethno-linguistiques : « L'usage de l'aliénation culturelle comme arme de domination est vieux comme le monde ; chaque fois qu'un peuple en a conquis un autre, il l'a utilisée. »¹⁰

Malgré cette tension entre dominant et dominé, la présence linguistique du français va contaminer l'autochtone et l'usage de sa langue maternelle. Il suffit de lire les intellectuels de l'époque, romanciers et journalistes, pour se rendre compte du dilemme identitaire dans lequel ils se retrouvaient du fait de la co-présence de deux langues et à travers elles de deux cultures : la sienne et celle de l'autre. Pour la majorité, ils vont se penser dans des traditions arabo-musulmanes et s'exprimer dans une langue autre véhiculant une culture différente de la leur. Celle-ci se rapprocherait de la tradition judéo-chrétienne et pousse la langue française en Algérie à être ressentie comme une croisade, une violence sur l'autre. La langue française par le colonialisme a été détournée de son emploi linguistique et culturel premier : Elle sera l'instrument d'un guerrier.

Aujourd'hui, le débat est enfin dépassionné, les conflits dépassés, l'héritage colonial est suggéré comme un legs culturel et civilisationnel à exploiter ; d'ailleurs le Président de la République Algérienne s'est adressé à plusieurs reprises à son peuple en langue française. Et pour avoir été critiqué par les partis islamiques il a répondu : « Pour défendre mon pays, j'utiliserai l'anglais, le chinois et même l'hébreu. »¹¹

La diversité linguistique en Algérie se distingue d'abord par l'existence de deux langues nationales : l'arabe classique et le tamazight, ensuite, par la variation de cet arabe classique en une multitude de dialectes qui demeurent les principaux moyens de communication, enfin, par l'existence de la langue française qui fait partie intégrante de la société algérienne et qui a largement contribué à la variation de la langue arabe parlée en Algérie.

Faut-il voir dans la diversité linguistique et culturelle la force du pays ou sa faiblesse ? La question mérite d'être posée, non pas sous son angle politique, mais plutôt sous l'angle culturel et seulement culturel. Il n'y a aucune raison pour que les différentes cultures qui constituent un pays ou la planète, vivent en autarcie dès lors qu'on admet que chaque culture a besoin des autres pour s'épanouir.

C'est sous cet angle précis que les instructions officielles suggèrent un emploi différent de la langue française. Signalons que depuis 2003-2004, le français a été introduit en deuxième année du primaire puis en 3^{ème} année. C'est souligner le projet didactique d'un bilinguisme " précoce " qui répondrait à de nouveaux besoins et à une attitude réflexive et intégrative d'un patrimoine historique bénéfique à l'évolution d'une société donnée.

Le 18 octobre 2002, le Président Abdelaziz Bouteflika s'est rendu à Beyrouth pour assister au IX^{ème} sommet de la francophonie. Dans son discours, il a expliqué les raisons de la participation de son pays à cette réunion : « *Aujo urd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse qui s'exprime en repli sur soi, et nous ouvrir sans complexe à la culture de l'autre, afin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement, par nous mêmes et dans nous mêmes (...). L'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité* »¹².

Par cette allocution, le Président demande à ce que la langue française ne soit plus un enjeu de pouvoir, ni un objet de tension mais plutôt un apport dans le développement de la culture algérienne arabo-berbéro-musulmane et du coup un enrichissement pour notre patrimoine culturel. L'Algérie adopte dès lors une nouvelle attitude par rapport à la langue française ; une attitude beaucoup plus ouverte et beaucoup plus tolérante.

Une réflexion sur la coexistence conflictuelle d'une culture mondiale en formation et de cultures nationales pose le difficile problème de la résistance ou de l'intégration à une culture étrangère pour sauvegarder la culture algérienne avec toutes ses composantes et facettes. Vivre en autarcie ou s'ouvrir sur le monde, tel est le choix offert au peuple algérien ou tel est le dilemme auquel il est confronté.

Il y a là pour la société algérienne une question fondamentale car son avenir, y compris dans le domaine économique, dépendra fortement de son aptitude à concilier la vitalité de sa culture et son insertion dans un espace multiculturel et par là interculturel.

La réflexion du Président tente de penser le français dans un univers multidimensionnel, multiculturel et interculturel. Il serait aberrant, selon cet aménagement linguistique, d'enterrer une langue alors qu'elle s'avère utile dans le développement culturel et économique d'un pays. Là où certains pays

européens introduisent dans leur paysage linguistique l'usage des langues étrangères, l'Algérie a l'avantage de les avoir (français et espagnol). Il est donc pertinent de souligner la possibilité de concilier sans heurts la co-présence de deux langues. L'apprentissage des langues étrangères répond à des besoins individuels et collectifs. En élargissant le concept de besoin, l'enseignement des langues étrangères n'est plus figé dans une structure globale qui s'applique à toutes les personnes sans distinction aucune. Il est devenu plutôt spécifique à l'enseigné et à ses besoins.

Pour la société algérienne, la participation à la culture mondiale à travers un plurilinguisme (notion définie dans le dictionnaire de didactique du français LE et LS comme la capacité d'un individu d'employer à bon escient plusieurs variétés linguistiques, ce qui nécessite une forme spécifique de compétence de communication) franc et manifeste, n'est pas une menace mais un stimulant et même une condition de développement, car la richesse d'une société s'inscrit dans sa diversité culturelle et linguistique. Elle ne constitue pas un danger puisque la survie de la langue, si elle est projetée dans un monde moderne, n'est pas un enjeu mais une motivation. C'est en intériorisant les problèmes du monde que la culture algérienne avec son principal composant, qui est la langue, peut retrouver sa dimension universelle.

La composante identitaire de l'algérien intègre consciemment et inconsciemment la co-présence des deux langues voire de trois langues. Cette réalité échappe à tous les enjeux politiques et se pose, au-delà des conflits idéologiques, comme une richesse qui ne contredit pas la permanence d'une langue et n'annule pas sa pérennité. La mondialisation est une réalité dont on ne peut nier ni même ignorer les retombées sur les relations humaines puisque l'internationalisation des échanges pousse les gens à communiquer à l'échelle planétaire, à rencontrer et à travailler avec d'autres personnes issues de conjonctures socio-culturelles et linguistiques complètement différentes.

La langue française ne sera plus diabolisée aux yeux du peuple algérien, ni considérée comme langue du "colon" et du "dominateur", mais deviendra désormais une langue porteuse d'une civilisation et d'une culture.

Nous pensons qu'il conviendrait de faire en sorte que cette langue ne soit plus l'apanage d'une certaine caste, ni la chasse gardée d'une classe nantie et par conséquent honnie par la masse du peuple car : "*Le discours politique fait de l'arabisation un combat de la langue arabe contre la langue française - ce qui est vrai, dans la mesure où la première est vouée, comme langue nationale et officielle, à prendre la place du français. Mais elle est aussi présentée comme un conflit avec la France, voire avec ceux qui, en Algérie, utilisent le français dans leur activité - on les dénonce comme hizb Fransa, tenants du « parti de la France.*"¹³

Aujourd'hui, dépasser cet état de fait, devient une véritable nécessité. L'Algérie est un pays arabe dans tous les sens du terme. Essayer de nier cela est une absurdité mais il faudrait savoir s'ouvrir sur le monde afin de développer cet état/nation qu'est l'Algérie car son développement doit nécessairement passer par l'acceptation et l'intégration de l'autre avec toutes ses différences.

Le Président Abdelaziz Bouteflika, dans une déclaration faite en août 1999 affirmait que : *“ L’Algérie est un pays qui n’appartient pas à la francophonie mais nous n’avons aucune raison d’avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française ”*.¹⁴ Cette déclaration met un terme à plusieurs années de conflits linguistiques et idéologiques entre politiciens arabisants et francisants et ouvre une nouvelle aire, celle des réformes qui prennent acte à travers une culture universelle : celle de la paix.

Ainsi positionné, le public algérien issu de différents milieux socio-économiques possède une seule identité à savoir : arabo-berbéro-musulmane mais qui procéderait aussi d’une culture longtemps honnie et élaguée à savoir la culture française : *« La société algérienne est pluraliste : dans ses régions, dans ses langues, dans ses conceptions du rapport au passé, à l’avenir, dans ses représentations de l’Occident ou du monde arabe. Jusqu’à présent, cette diversité n’a pu être reconnue comme telle, c’est-à-dire dans le cadre d’une volonté de vivre ensemble : l’unité du pays n’était pas suffisamment affichée au sommet. Faute d’un « lieu symbolique du pouvoir » qui, comme une clé de voûte, assure l’ensemble de l’édifice, chaque particularisme se sent menacé, et semble aux autres une menace de fracture. Il n’y a donc qu’une seule issue à la crise actuelle : que s’établisse un consensus sur ce lieu central où sera reconnu le règne de la loi, et le pouvoir pourra enfin apparaître comme le garant du pluralisme réel de la société ”*¹⁵.

Le domaine de cette interculturalité ou de cette transculturation (=communication entre les cultures) prend acte dans un mélange de cultures qui reste cependant loin de tout brassage de races. Elle demeure uniquement une opération d’apport culturel mutuel qui est la source nécessaire de toute richesse de cultures et de sociétés

L’apprenant algérien est pluriel, de par son ancrage linguistique et de par son enracinement culturel. Tous deux répondent à cette histoire fluctuante qu’a connu son pays : berbère, romaine, arabe, espagnole, turque, française et algérienne. L’algérien est un sujet qui répond positivement à cette pluralité ; il reçoit avec facilité les sons qui lui viennent d’ailleurs puisqu’ils font partie de son tissu familial et social. Dès les prémices de son apprentissage, l’enfant algérien enregistre la co-existence de plusieurs tonalités linguistiques et culturelles : à travers les médias, la famille, le paysage urbain et ensuite l’école. Nous notons que le bain linguistique bilingue se fait déjà par la mère algérienne qui, de manière tout à fait inconsciente, transmet des sons appartenant à l’arabe et au français. Ainsi, la pluralité n’est pas artificielle, elle répond au contraire à une prédisposition naturelle existant *de facto* chez un sujet. En effet, en Algérie, l’apprenant a intégré, dans un inconscient collectif, des compétences culturelles autres que celles qu’on nomme siennes. Cet “ autre ”, pour nous, réfère à la culture française dont les fondements seraient entre autres judéo-chrétiens.

Dans le processus de l’enseignement/apprentissage de la langue française, il est nécessaire de tenir compte de cette réalité plurielle qu’on peut cataloguer d’interculturelle voire de bilingue et de multiculturelle.

Il n’existerait pas de culture monolithique ni de culture pure. L’idée reposerait

sur une doctrine utopiste dont les objectifs seraient de renier la différence et de prôner une supériorité ethnique. Il paraît clair que ces thèses répondent plus à un enfermement idéologique reniant la réalité linguistique et hétérogène par principe qu'à une ouverture sur le monde. L'école a une très grande part dans la formation des jeunes générations à la diversité culturelle puisqu'elle est le lieu privilégié où le brassage des cultures est très significatif. Qu'il s'agisse de cultures nationales, régionales, familiales ou religieuses, l'école doit apprendre à l'élève à accepter l'autre et à vivre avec l'autre sans qu'il y ait conflit ou rejet.

L'éducation interculturelle prépare tous les élèves à vivre ensemble dans une société pluraliste et tente de développer des habiletés telles que la capacité de communiquer et de gérer la rencontre interculturelle, de s'ouvrir à la différence sans toutefois nier sa propre identité culturelle. « *L'internationalisation de la vie est dorénavant une donnée qui n'appartient plus à la volonté de personne, il est indispensable d'inscrire les élèves dans cette nouvelle donne, de développer chez eux la conscience qu'ils appartiennent à un ensemble planétaire et, en même temps leur donner les moyens intellectuels de maîtriser cette situation.* »¹⁶

Ecouter l'autre, comprendre l'autre et apprendre à connaître sa culture devraient être les premiers objectifs que doit s'assigner l'école (entre autres l'école algérienne) afin d'instaurer un climat de confiance favorable à l'apprentissage : « *La tolérance d'autres cultures passe par la prise de conscience de sa propre culture. Savoir identifier les éléments caractéristiques qui la constituent et soumettre ses valeurs à un examen critique non pour les dénigrer mais pour les comprendre et y reconnaître une particularité culturelle permet de casser l'ethnocentrisme dans lequel évolue un grand nombre d'élèves au sein de leur environnement familial.* »¹⁷

Ainsi une attitude ouverte et une prédisposition à l'altérité ne peuvent que faciliter l'inter-échange et l'inter-compréhension au sein d'un groupe classe ainsi qu'à la tolérance vis-à-vis de certaines manières d'être, de penser et d'agir, totalement différentes des nôtres : « *Une telle appartenance internationale exige évidemment ses propres repères, ceux de la modernité et de l'ouverture aux autres civilisations, une pédagogie de l'échange et de la circulation, du partage et du dialogue, une forme inédite de la solidarité (des solidarités) et de la tolérance.* »¹⁸

De par le monde, l'école est devenue, surtout ces dernières années, plurielle. Elle est le lieu où se côtoient différentes identités, chacune possédant sa culture propre, son appartenance, sa tradition et son héritage. Des cultures parfois très éloignées les unes des autres mais dont la proximité quotidienne au sein d'un même endroit fait découvrir aux intéressés la richesse de leur propre culture et leur fait prendre conscience de leur particularité en tant qu'individus appartenant à un même monde : « *La diversification qui est entrée dans l'école et en forme désormais le matériau, a engendré des relations neuves entre les cultures, les appartenances, les personnes, les identités.* »¹⁹

L'assemblée générale des nations unies définit ainsi la tolérance (2002 : 205) : « *Les êtres humains doivent se respecter mutuellement dans toute la diversité de*

leurs croyances, de leur cultures et de leurs langues. Les différences qui existent au sein des sociétés et entre les sociétés ne devraient pas être redoutées ni réprimées, mais vénérées en tant que bien précieux de l'humanité. Il faudrait promouvoir une culture de paix et le dialogue entre les civilisations.»²⁰

Dans la journée internationale pour la tolérance (16 novembre 2001), Kofi Annan déclarait (2002 : 208): « ... clé de voûte des droits de l'homme, du pluralisme et de la démocratie, elle implique l'ouverture, le dialogue, la connaissance et le respect de l'autre. C'est une vertu qui rend la paix possible, et sans la paix, il ne saurait y avoir ni progrès ni développement durable. »²¹

Ainsi, afin d'éviter tous les conflits, il faudrait que la réflexion interculturelle soit prise en charge à l'école dès les petites classes, installer dès le départ chez les tout petits cette ouverture nationale et internationale et de là favoriser l'imaginaire positif vis-à-vis de l'autre en valorisant sa culture à nos yeux. Cette "pédagogie interculturelle" comme la nomment M. A. Pretceille et L. Porcher se nourrit de cette pluralité culturelle afin d'instaurer un climat de confiance, d'inter échange et d'intercompréhension au sein même de cette variété et de cette multiplicité culturelles sans pour autant perdre son identité personnelle.

L'école doit favoriser la communication interculturelle entre les élèves car c'est de là que va naître ce sentiment de partage, de tolérance qui nous rapprochera beaucoup plus de l'Autre et nous éloignera de plus en plus de la xénophobie : « *L'interculturel est, même si on ne le sait pas, le cœur de l'école contemporaine, sa spécificité, sa condition structurelle et quotidienne ordinaire, son mode de vie.* »²²

Le rapprochement linguistique d'une communauté linguistique vers une autre permet un accès plus facile à sa culture. Le bilinguisme des apprenants algériens est un apprentissage contrasté entre la langue maternelle et l'autre langue dans la mesure où ils doivent comparer les schèmes culturels pour réaliser des rencontres ou révéler des contradictions. Ce bilinguisme n'est à aucun moment vécu comme un phénomène d'acculturation car les sujets font des va-et-vient incessants entre deux représentations culturelles (algérienne et française) et l'envisagent non dans sa dualité binaire (bi-lingue) mais dans son interrelation culturelle.

Sous cet angle, il apparaît nécessaire de délimiter les frontières de l'Un et du Multiple. L'un serait l'identité, la particularité, l'histoire de chacun en tant qu'apprenant algérien. Le Multiple serait les différentes identifications qui permettent à chaque sujet d'intégrer la composante culturelle de l'autre (française) sans violenter sa propre composante.

Dans l'apprentissage du français en Algérie, la prise en compte de cette double dimension signifie la réussite de tout enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

La visée bilingue qui en découle doit réussir à conjuguer deux substrats culturels organisant un pluriculturalisme non violent puisque l'enseignant mettra en exergue la culture arabo-musulmane de l'apprenant et ses acquisitions judéo-chrétiennes. Ces acquisitions provenant de la langue française elle-même seront intégrées dans un espace linguistique déjà formaté par la culture arabo-berbéro-musulmane de l'apprenant.

Conclusion

La culture est devenue un paramètre incontournable de tout système d'apprentissage. Le dialogue des civilisations est plus concret lorsqu'un sujet donné reconnaît dans l'autre une part de soi et la compétence linguistique se double d'une compétence culturelle voire interculturelle.

Pour ce faire, les différentes stratégies d'enseignement doivent savoir extirper les composantes culturelles emblématiques de l'autre, en faire des contenus cognitifs, les réinvestir en fonction de l'héritage culturel qui sous-tend l'apprenant.

A travers cet échange ou cette interaction, qui n'est qu'une complémentarité, chaque peuple ancré dans ses origines, participe, au niveau national ou global, à un renforcement et à une diversification d'une société aux dimensions mondiales dont la base fondamentale est l'entraide, et celle-ci à son tour permet de veiller sur la diversité des cultures qui est un paramètre incontournable pour l'évolution de l'humanité. Ainsi : « *L'humanité ne doit pas se faire par l'effacement des uns et des autres ; renoncer prématurément et d'une façon unilatérale à sa culture nationale pour essayer d'adopter celle d'autrui et appeler cela une simplification des relations internationales et un sens du progrès, c'est se condamner au suicide* »²³

En effet, une condition s'impose dans cet espace d'échange interculturel : il faut qu'il y ait un rapport d'équilibre entre les différentes cultures et une reconnaissance mutuelle d'une égalité quant aux valeurs qu'elles peuvent contenir et transmettre.

Plaider pour une soi-disant « supériorité culturelle » et ignorer la diversité culturelle intra-muros, relève de la chimère et ne peut que nous éloigner d'une dimension qui ne pourra trouver son sens et son plein épanouissement que dans une harmonie relationnelle entre les peuples et les sociétés.

Notes

¹ Conférence du CAP, 11-13 octobre 2002. www.incd.net/docs/CapeTownDeclarationF.htm. Trois jours de discussions qui ont regroupé 186 délégués de 37 pays autour du thème « *Favoriser la diversité culturelle et le développement: stratégies locales, nationales et mondiales* ».

² *Dictionnaire de didactique du français*, sous la direction de Jean Pierre Cuq, Ed. Jean Pencreac'h, Paris, Clé international, 2003.

³ Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.

⁴ Jean Pierre Warnier, 2004, *La mondialisation de la culture*, Paris, Ed. la Découverte, 119 pages, p. 5.

⁵ Idem.

⁶ Jean-Marc Defays, 2003, *Le français langue étrangère et seconde : Enseignement et apprentissage*, éd Pierre Mardaga, 288 pages, page 69.

⁷ Bensalah, op. cit., p. 6, Charte d'Alger, cité par Khaoula Taleb Ibrahimy dans son livre : *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger : El hikma, 1995, 420 pages, p. 74.

⁸ Charte d'Alger.

⁹ M. Bennoun (1981), ronéotypé, op. cit., p. 5 cité par Khaoula Taleb Ibrahimy, op. cit., p. 74.

¹⁰ Cheikh Anta Diop, 1979, *Nations nègres et culture*, Paris, Ed. Présence Africaine, p. 15.

¹¹ A. Quefflec, Y. Derradji, V. Debov, D. Smaali-Dekdouk, Y. Cherrad-Bencheфра, 2002, *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, éd. Duculot, 290 pages, p. 64.

¹² IX. Sommet de la Francophonie, 18 octobre 2002.

¹³ Gilbert Granguillaume, *Le Monde Diplomatique*, février 1997, p. 3, www.monde-diplomatique.

fr/1997/02/ GRANDGUILLAUME/7816.

¹⁴ El Watan, 01/08/99.

¹⁵ Gilbert Granguillaume, *Le Monde Diplomatique*, février 1997, p. 3, www.monde-diplomatique.fr/1997/02/ GRANDGUILLAUME/ 7816.

¹⁶ Martine Abdellah Pretceille/ Louis Porcher, 1996 éd1, 2003 éd2, *Education et communication interculturelle*, PUF, 191 pages, p. 14.

¹⁷ Mathilde landier, "L'interculturel en milieu scolaire, mai 2003. http://www.rfi.fr/fichiers/langue_francaise/langageactuel/Monde_du_francais/165.asp

¹⁸ Martine Abdellah Pretceille/ Louis Porcher, op. cit., p.14.

¹⁹ Ibid., p.14.

²⁰ Perez, S. « le concept de tolérance dans quelques textes internationaux : Utopie ou réalité » in : *Pour une éducation à l'altérité*, sous la direction de Dominique Groux, 2002, Ed. l'Harmattan, 240 pages.

²¹ Ibid.

²² Martine Abdellah Pretceille/ Louis Porcher, 1996 éd 1, 2003 éd 2, *Education et communication interculturelle*, Paris, PUF, 191 pages, p. 14.

²³ Cheikh Anta Diop, 1979, *Nations nègres et culture*, Ed. Présence Africaine, p. 17.

Bibliographie

Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, 1996, Paris, Gallimard,
Cheikh Anta Diop, 1979, *Nations nègres et culture*, Paris, Ed. Présence Africaine, 335 pages.

Defays, J. M., 2003, *Le français langue étrangère et seconde : Enseignement et apprentissage*, Bruxelles, Ed Pierre Mardaga, 288 pages.

Martine Abdellah Pretceille/ Louis Porcher, 1996 éd 1, 2003 éd 2, *Education et communication interculturelle*, Paris, PUF, 191 pages.

Queffelec.A, Y. Derradji, Debov.V, Smaali-Dekdouk. D., Cherrad-Benchefra.Y., 2002, *Le français en Algérie : lexicque et dynamique des langues*, Bruxelles, éd. Duculot, 290 pages.

Perez, S. « Le concept de tolérance dans quelques textes internationaux : utopie ou réalité » p 205 in : *Pour une éducation à l'altérité*, sous la direction de Dominique Groux, 2002, Paris, L'harmattan, 240 pages.

Taleb Ibrahim, K., (1995), *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, Alger, Ed. El Hikma, 420 pages.

Warnier, J. P., 2004, *La mondialisation de la culture*, 3ème éd., Paris, La Découverte, 119 pages.

Dictionnaire

Dictionnaire de didactique du français, sous la direction de Jean Pierre Cuq, Ed. Jean Pencreac'h, Clé international, Paris 2003.

Sitographie

Le Monde Diplomatique, février 1997, www.monde-diplomatique.fr/1997/02/ GRANDGUILLAUME/7816

consulté le 20 avril 2007.

www.incd.net/docs/CapeTownDeclarationF.htm

consulté le 29 avril 2007.